

Québec, le 11 avril 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

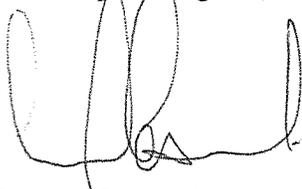
OBJET : Pétition relative à la construction d'un passage pour piétons devant
l'hôpital régional de Saint-Jérôme

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 23 mars 2017 par le député monsieur Marc Bourcier de la circonscription de Saint-Jérôme, demandant la construction d'un passage pour piétons devant l'hôpital régional de Saint-Jérôme.

La portion de la route 117 pour laquelle les citoyens adressent cette pétition est de juridiction municipale depuis le transfert du réseau local aux municipalités en 1993. Ce dossier relève donc de la Ville de Saint-Jérôme qui possède toutes les compétences pour traiter ce dossier.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Lessard

N/Réf. : 20170324-1